ATTESTATIONS D'ASSURANCES

Attestation Dommages aux Biens

MMA ENTREPRISE

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, MMA IARD ASSURANCES MUTUELLES dont le siège social est situé 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans Cedex09, certifions par la présente que la Société :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne
CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

agissant tant pour son compte que pour celui de qui il appartiendra et notamment pour le compte de ses filiales, est assurée par le contrat Tous Risques Sauf n°127 100 212.

Les garanties s'exercent notamment pour le compte de la société désignée ci-après, laquelle a la qualité d'assuré :

Ce contrat garantit l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers :

- En propriété ou loués,
- Vendus avec une clause de réserve de propriété,
- Appartenant à autrui, lorsque l'assuré en est, à titre onéreux ou gratuit, utilisateur, occupant, gardien ou détenteur à quelque titre que ce soit,
- Appartenant au personnel de l'Assuré, lorsque que lesdits biens sont situés dans les établissements assurés,
- Tous titres de paiement désignés sous le titre générique de valeurs,

Ainsi que les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les évènements suivants :

Incendie, Foudre, Explosions, Implosions et électricité, Chute d'appareils de navigation aérienne et franchissement du mur du son, Tempêtes, ouragans, cyclones, tornades, Grêle, chute et/ou poids de la neige et/ou de la glace, Ruissellement d'eau, de boue ou de lave, Glissements et effondrements de terrains, Inondation, Séismes, Eruption volcanique, Raz-de-marée, Chocs de véhicules terrestres à moteur, Fumées, Bris de glaces, Dégâts des eaux, Emeutes, Mouvements populaires, Vandalisme, Malveillance, Sabotage, Terrorisme et Attentats en France (art.L126-2 et L126-3 du Code des Assurances), Vol, Détériorations immobilières consécutives à un vol ou une tentative de vol, Gel (dommages aux installations), Bris de Machines, Catastrophes naturelles (art.L125-1 et suivants du Code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions du contrat cité en référence ci-dessus.

La présente attestation d'assurance, valable du 1er Avril 2021 au 31 Mars 2022 inclus, sous réserve du paiement de la prime, est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager les assureurs au-delà des limites de garanties de la police à laquelle elle se réfère

Fait à Paris, le 30 Mars 2021

MMA IARD SA
RCS Le Mans 440 048 882
Siège Social: 14 bd Marie et Alexandre Oyon
72030 LE MANS CEDEX 9

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros – RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 – Entreprises régies par le code des assurances

Responsabilité civile

Allianz

Allianz Global Corporate & Specialty SE

Attestation d'Assurance

Nous, soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE, Succursale en France**, situé 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, certifions par la présente que la Société :

SAUR SAS
11, Chemin de Bretagne
CS 40082
94442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00281521** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités en raison de dommages causés à des tiers.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus ..... 20.000.000 euros par sinistre

Responsabilité Civile Après Livraison / Réception

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus ..... 20.000.000 euros par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autre sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

Période d'assurance : du 01/04/2021 au 31/03/2022 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris la Défense, le 26 mars 2021
Pour la Compagnie

Allianz
Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense
487 424 608 RCS Nanterre

Signé par : Veronique Deveaux
E-mail: Veronique.Deveaux@allianz.com
Heure de signature : 26/03/2021 20:35:18
Adresse IP: 148.64.30.212

Attestation Responsabilité civile décennale obligatoire (bâtiment)

GENERALI

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance GENERALI Iard, dont le siège social est situé 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS, atteste que :

STE SAUR
11, CHEMIN DE BRETAGNE
CS40082
92442 ISSY MOULINEAUX CEDEX
SIREN 339.379.984

est titulaire d'un contrat d'assurance de responsabilité de nature décennale n° **AP392620** pour la période de validité **du 01/01/2021 au 31/12/2021** couvrant les activités professionnelles suivantes :

ENTREPRISE GÉNÉRALE
Réalisation de la totalité des travaux d'une opération de construction réalisés en tout ou partie par le personnel d'exécution de l'entreprise.

TERRASSEMENT
Défrichement, remise à niveau des terres, réalisation à ciel ouvert de creusement et de blindage de fouilles provisoire dans des sols, ainsi que des travaux de rabattement de nappes nécessaires à l'exécution des travaux, de remblai, d'enrochement non lié et de comblement (sauf des carrières) ayant pour objet soit de constituer par eux-mêmes un ouvrage soit de permettre la réalisation d'ouvrages. Cette activité comprend les sondages et forages.

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)
Réalisation de réseaux de canalisations, de tous types de réseaux enterrés ou aériens, de systèmes d'assainissement autonome, de voiries, de poteaux et clôtures.
Réalisation d'espaces verts, y compris les travaux complémentaires de maçonnerie.
Cette activité comprend les travaux accessoires ou complémentaires de terrassement et de fouilles.

CONTRACTANT GENERAL
Réalisation d'une opération de construction portant sur la maitrise d'oeuvre et l'exécution des travaux tous corps d'état, cette exécution étant donnée intégralement en sous-traitance.
Ces marchés sont pris uniquement dans le cadre de réalisation d'ouvrage de :
Voiries Réseaux Divers:
- réseaux et canalisation d'eau potable ou incendie,
- réseaux d'évacuation des eaux usées et pluviales,
- les ouvrages de voiries y compris fondations et terrassements

Ouvrages d'hygiène publique :
- stations de pompage, réservoirs et château d'eau,
- stations d'épuration des eaux usées et résiduaires,
- Usines de traitement de résidus ou d'effluents urbains,
- Collecteurs d'eaux usées ou pluviales,
- Usines de traitement d'eau potable,
- ouvrages liés à des opérations de traitement et de valorisation des déchets dont la construction d'unité de tri, compostage, incinération, plateforme de traitement de boues.

1.PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

• aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.

• aux travaux réalisés en France Métropolitaine ou dans les Départements d'Outre-Mer.

Generali Iard. SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie. SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

GENERALI

• aux chantiers dont le coût total de construction TTC tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15.000.000 €.

• aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

▫ travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P[1] ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P[2],

- pour des procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Évaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P[3],
  - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEx) avec avis favorable,
  - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

(1) Les Règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de l'Agence Qualité Construction) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P et sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).
(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (« Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 ») sont consultables sur le site internet du programme RAGE (www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr) et les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).
(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC (www.qualiteconstruction.com).

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

Generali Iard. SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie. SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise regie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

GENERALI

2.ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ DÉCENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code. La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires. Elle est gérée en capitalisation.	o **En Habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. o **Hors habitation :** Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances. o **En présence d'un CCRD :** Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.
Durée et maintien de la garantie	
La garantie couvre, pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

3.GARANTIE DE RESPONSABILITÉ DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DÉCENNALE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
Cette garantie couvre le paiement des travaux de réparation des dommages tels que définis aux articles 1792 et 1792-2 du Code civil et apparus après réception, lorsque la responsabilité de l'assuré est engagée du fait des travaux de construction d'ouvrages soumis à l'obligation d'assurance, qu'il a réalisés en qualité de sous-traitant.	6.000.000 € par sinistre
Durée et maintien de la garantie	
Cette garantie est accordée, conformément à l'article 1792-4-2 du code civil, pour une durée de dix ans à compter de la réception.	

Fait à PARIS le 08/01/2021

Karim BOUCHEMA
Directeur des Opérations
Generali Iard

Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros – Entreprise régie par le code des assurances 552 062 663 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Generali Vie, SA au capital de 332 321 184 euros – Entreprise régie par le code des assurances 602 062 481 RCS Paris – Siège Social : 2, rue Pillet-Will – 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Attestation Tous risques chantiers

GENERALI Iard

Police Tous Risques Chantier / Tous Risques Montage Essais

Police N° AH 116929 - Attestation

Assuré :

SAUR SAS
11 Chemin de Bretagne - CS 40082
92442 ISSY LES MOULINEAUX Cedex

Police n° **AH 116929**

Période de validité :	du 1er avril 2021 au 31 mars 2022
Fonctionnement de la garantie :	L'assurance s'applique aux marchés qui, au 1er avril 2020, sont en cours d'exécution ou de maintenance et/ou aux marchés dont l'exécution commencera après cette date, dès lors que, pour chaque chantier : • le coût estimé est inférieur à 30 000 000 euros. • la durée des travaux est inférieure à 36 mois • la durée des essais n'excède pas 12 mois Après réception (période de maintenance), les garanties se poursuivent sur une période de 12 mois.
Biens Assurés :	Tous travaux de construction, extension, réhabilitation, etc. de stations d'épuration, installations de traitement des eaux, usines de traitement de déchets, installations de traitement des résidus d'épuration, y compris par incinération.
Etendue de la garantie :	La prise en charge des frais de remplacement et/ou de remise en état des biens assurés et/ou de tout ou partie de ceux-ci qui seraient physiquement endommagés, détruits ou perdus de quelque manière et pour quelque cause que ce soit, sous réserve des exclusions spécifiques dans le contrat.
Territorialité :	Site du chantier ou abords immédiats pour les aires d'entreposage, pour des chantiers situés dans le monde entier, à l'exception : • des ETATS-UNIS D'AMERIQUE, CANADA et AUSTRALIE • des pays sous embargo, et notamment des pays suivants : CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE, IRAN et VENEZUELA

La présente attestation est valable pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager **GENERALI Iard** au-delà des clauses, conditions et limites du contrat d'assurance auquel elle se réfère.

Fait à Paris, le 1er avril 2021

GENERALI Iard
SA au capital de 94 650 000 Euros
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
Siège Social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
RCS PARIS 552 062 663

GENERALI Iard, par délégation

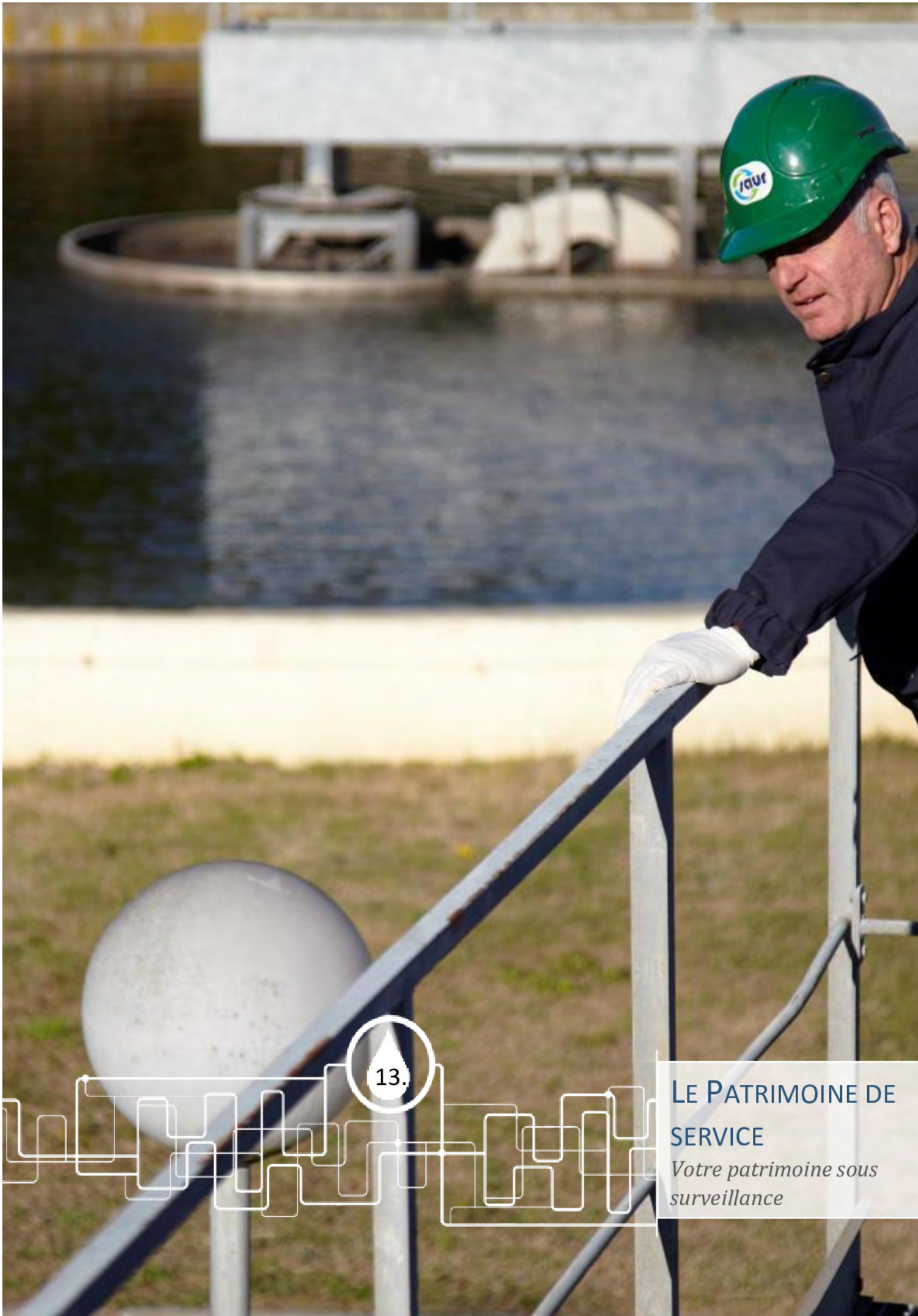

13.

LE PATRIMOINE DE SERVICE

Votre patrimoine sous surveillance

LES INSTALLATIONS

Les stations d'épuration

Libellé	Date de mise en service	Capacité nominale (en eq.Hab)	Nature de l'effluent	Description	Télésurveillance	Groupe électrogène	Commune
Station d'Epuration de FONTAINE CHAUDE (B)	1979	2 250	domestique	Station d' Epuration des Eaux-Usées	Oui	Oui	BOUILLANTE
Station d'Epuration du BOUCHU (V.H.)	1979	1 800	domestique	Station d'Epuration des Eaux-Usées	Oui	Oui	VIEUX-HABITANTS

Les postes de relevage

Commune	Libellé	Capacité nominale	Année de mise en service	Télésurveillance	Groupe électrogène
BOUILLANTE	Poste de Relèvement de BOURCEAU (B)	86 m³/h	1990	Non	Non
BOUILLANTE	Poste de Relèvement de ANSE à SABLE (B)	60 m³/h	1980	Oui	Non
BOUILLANTE	Poste de Relèvement de CSB (B)	86 m³/h	1990	Oui	Non
BOUILLANTE	Poste de Relèvement de FROMAGER (B)	26 m³/h	1995	Non	Non
BOUILLANTE	Poste de Relèvement de GALET MALENDURE (B)	26 m³/h	1988	Non	Non
BOUILLANTE	Poste de Relèvement de RAVINE BOUTIQUE (B)	8.8 m³/h	1990	Non	Non
BOUILLANTE	Poste de Relèvement PLAGE MALENDURE (B)	26 m³/h	1995	Non	Non
VIEUX-HABITANTS	Poste de Relèvement BLANDIN (VH)	12.5 m³/h	1994	Non	Non
VIEUX-HABITANTS	Poste de Relèvement ANSE à la BARQUE (V.H)	0 m³/h	2005	Oui	Non
VIEUX-HABITANTS	Poste de Relèvement BORD de MER (V.H.)	86 m³/h	1979	Oui	Non
VIEUX-HABITANTS	Poste de Relèvement de MARIGOT (V.H.)	86 m³/h	1990	Non	Non
VIEUX-HABITANTS	Poste de Relèvement de NAVARRAINE (V.H.)	50 m³/h	1992	Oui	Non
VIEUX-HABITANTS	Poste de Relèvement de TARARE (VH)	0 m³/h	2013	Non	Non

LE RESEAU

Le réseau comprend des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant, de manière gravitaire ou sous pression, les eaux usées issues des habitations jusqu'aux stations de traitement et les eaux pluviales jusqu'au milieu récepteur. Il ne comprend pas les branchements.

Le réseau de collecte des eaux usées se compose de conduites à écoulement gravitaire et de conduites de refoulement. En 2021, le linéaire de canalisations eaux usées (hors pluvial) est de **38,071 km**.

Répartition par diamètre et matériau

Type Réseau	Nature	Diamètre (mm)	Longueur (m)	%
Gravitaire	Amiante ciment	150	2 221	5.8%
Gravitaire	Amiante ciment	200	26 843	70.5%
Gravitaire	Amiante ciment	250	714	1.9%
Gravitaire	Inconnu	?	239	0.6%
Gravitaire	Inconnu	125	50	0.1%
Gravitaire	Inconnu	150	8	0.0%
Gravitaire	Inconnu	160	407	1.1%
Gravitaire	Inconnu	200	379	1.0%
Gravitaire	Pvc	200	373	1.0%
Refoulement	Amiante ciment	150	1 021	2.7%
Refoulement	Amiante ciment	200	1 285	3.4%
Refoulement	Amiante ciment	250	252	0.7%
Refoulement	Fonte	100	617	1.6%
Refoulement	Fonte	150	895	2.3%
Refoulement	Inconnu	?	2 769	7.3%
		Total	**38 071**	

Synoptique réseau EU de Bouillante

Synoptique réseau EU de Vieux-Habitants

CONSOMMATION D'ENERGIE

Consommation électrique en kWh	2019	2020	2021
Poste de Relèvement BLANDIN (VH)	5 010	1 583	6 268
Poste de Relèvement de BOURCEAU (B)	24 744	17 968	15 394
Poste de Relèvement BORD de MER (V.H.)	16 304	20 502	14 910
Poste de Relèvement de CSB (B)	19 815	19 646	19 706
Poste de Relèvement de FROMAGER (B)	2 055	3 648	3 048
Poste de Relèvement de GALET MALENDURE (B)	3 927	5 597	4 551
Poste de Relèvement de NAVARRAINE (V.H.)	40 401	11 415	21 989
Poste de Relèvement de RAVINE BOURIQUE (B)	756	225	578
Poste de Relèvement PLAGE MALENDURE (B)	5 876	2 026	1 149
Station d'Epuration de FONTAINE CHAUDE (B)	39 335	44 145	40 718
Total	**158 223**	**126 755**	**128 311**

Les consommations présentées ci-dessus sont basées sur la facturation du distributeur d'énergie.

14.

LE SERVICE AUX USAGERS

Leur satisfaction au cœu
nos préoccupations

LA GESTION CLIENTELE

Les branchements par commune

	2019	2020	2021	Evolution
BOUILLANTE	948	947	961	1.5%
VIEUX-HABITANTS	963	1244	1 093	-12.1%
Total	**1911**	**2 191**	**2 054**	**-6.3%**

Les clients par commune

	2019	2020	2021	Evolution
BOUILLANTE	930	929	943	1.5%
VIEUX-HABITANTS	936	1206	1 071	-11.2%
Total	**1866**	**2 135**	**2 014**	**-5.7%**

Les volumes consommés par commune

	2019	2020	2021	Evolution
BOUILLANTE	132926	136 638	137 994	1.0%
VIEUX-HABITANTS	101753	147 673	122 706	-16.9%
Total	**234679**	**284 311**	**260 700**	**-8.3%**

Les consommations par tranche

Les branchements par tranche

		Particuliers et autres			Communaux
Commune	2021	Dont < 200 m³/ an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m³/an (tranche 2)	Dont > 6000 m3/an (tranche 3)	**Communaux**
BOUILLANTE	961	860	88	3	10
VIEUX-HABITANTS	1 093	969	103	0	21
Total	2 054	1 829	191	3	31
Répartition (%)	100%	89.0%	9.3%	0.1%	1.5%

Les volumes consommés par tranche

		Particuliers et autres			Communaux
Commune	2021	Dont < 200 m³ / an (tranche 1)	Dont 200 < conso < 6000 m³/an (tranche 2)	Dont > 6000 m3/an (tranche 3)	**Communaux**
BOUILLANTE	137 994	60 484	34 742	25 995	16 773
VIEUX-HABITANTS	122 706	73 462	37 630	0	11 614
Total de la collectivité	260 700	133 946	72 372	25 995	28 387
Consommation moyenne par TYPE de branchement	127	73	379	8 665	916

LA FACTURE 120 M^3

Vos Contacts :

Accueil : Zone Artisanale Calebassier
97100 BASSE TERRE
Lundi au Vendredi : 7 h30 à 12 h15

Téléphone : 05 90 99 38 00
Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h15

Dépannage 24h/24 : 05 90 99 71 71

SPECIMEN
01 Janvier 2022

Référence à rappeler
******

73

DESTINATAIRE
DE LA FACTURE

******
******
******

NOM DU CLIENT
***** *****

Collecte et traitement des eaux usées :

C.A.G.S.C

Ce document est une simulation de facture.

Cette simulation a été menée pour une consommation de 120 m3.

Abonnement TTC	36,76 €	
Consommation TTC	234,84 €	soit 0,0020 €/Litre
Total facture TTC	271,60 €	
	271,60 €	

SAUR GUADELOUPE S.A.S. au Capital de 1.007.1406 RCS Basse Terre B 330 713 858 Siège Social ZA de Calebassier 97100 BASSE TERRE TVA Intracommunautaire n° FR 87 330 713 858 - APE : 3600Z
Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de votre dossier client. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et le cas échéant d'un droit de rectification ou suppression des informations vous concernant en vous adressant à SAUR, 1 rue Antoine Lavoisier, Goyavescourt. Toute information communiquée à SAUR dans le cadre d'un courrier ou par le site internet sera confidentielle.

A NE PAS PAYER

SPECIMEN

A NE PAS PAYER

BRANCHEMENT	COMPTEUR Numéro	Diamètre				Consommation m3	Information
DOUILLANTE						120	Conso. simulée
TOTAL CONSOMMATION						120	

SPECIMEN

FACTURE N° Simulation

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Collecte et traitement des eaux usées	230,01 € HT	234,84 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Abonnement part CAGSC		Année 2022					36,00	2,10
Consommation part CAGSC		Année 2022	1 à 80	80	0,0000	0,00		2,10
			81 à 120	40	0,0000	0,00		2,10
Consommation Part CGSP		Année 2022		120	1,5168	194,01		2,10

			Tranche	Quantité	Prix / U	Consommation	Abonnement	TVA
Organismes publics	36,00 € HT	36,76 € TTC	m3	m3	€ HT	€ HT	€ HT	%
Consommation part Modernisation Réseaux - OFFICE DE L'EAU DOUILLANTE		Année 2022		120	0,3000	36,00		2,10

Total Facture	**271,60 € TTC**

HT soumis à TVA : 265,01 €
TVA sur les débits : 5,59 €

ABONNEMENT
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

CONSOMMATION
Volume en m³ enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

ORGANISMES PUBLICS
L'Office De l'Eau est un établissement public départemental qui a pour mission de favoriser une meilleure gestion des ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

NOTE DE CALCUL DE REVISION DU PRIX DE L'EAU

Date : 19/12/2021

SAUR GUADELOUPE

Partenaire : C.A.G.S.C

Référence contrat : 974001/02

Produit : Assainissement **Type de contrat : Affermage** **Type d'encaissement : Société**

Part CGSP

Prix (HT) à compter du 01/01/2022
Devise : Euro
Prix révisé = [K=1,2801] * Prix de base

Redevance : Consommation - Part CGSP
Date d'actualisation : 02/12/2021 **K : 1,2801**

Détermination du coefficient résultant de la formule de variation des prix

Formule de révision : 0,125+0,3xICHTTS1HC/ICHTTS1HCo+0,285xFD/FDo+0,15xMELBT00/MELBT00o+0,14xTP10a/TP10ao

K = 0.125 + 0.30 ICHTTS1/ICHTTS1O + 0.285 FD/FDO + 0.15 40-10-02/40-10-02O + 0.14 TP10A/TP10AO

Applications des indices : Valeur connue

K intermédiaire : 1,2801

Valeurs de base des paramètres utilisés — Valeurs actualisées au 01/12/2021

Indice		Valeur de base	Date application	Date publication	Réf. publication	Durée	Racc.	Valeur actualisée
FD	FRAIS DIVERS	105,10000						120,08018
	Substitué avec coeff. 1,1254 par FD2010	FD2010	01/08/2021	26/11/2021	MTPB 6167		1,1254	106,70000
MELBT00	ELECTRICITE BASSE TENSION (CVS) BASE 100 EN 2000	105,20000						166,97502
	Substitué avec coeff. 1,3158 par 010534763	010534763	01/07/2021	30/11/2021	SITE INTERNET INSEE		1,3158	126,90000
TP10a	CANALISATIONS, EGOUTS,ASST, ADDUCT EAU AVEC TUYAUX	111,00000						147,33160
	Substitué avec coeff. 1,2701 par TP10A2010	TP10A2010	01/08/2021	26/11/2021	MTPB 6167		1,2701	116,00000
ICHTTS1HC	COUT HORAIRE DU TRAVAIL TOUS SALARIES BASE 100-97 (Hors CICE)	134,30000						181,57454
	Substitué avec coeff. 1,47862 par ICHTE	ICHTE	01/06/2021	08/10/2021	SiteLe Moniteur + INSEE		1,47862	122,80000

Détail du calcul du coefficient de variation						
Résultat=0,125+0,3xICHTTS1HC/ICHTTS1HCo+0,285xFD/FDo+0,15xMELBT00/MELBT00o+0,14xTP10a/TP10ao						
.		0,125				0,12500
.	+	0,3	x	181,574536 / 134,3	+	0,40560
.	+	0,285	x	120,08018 / 105,1	+	0,32562
.	+	0,15	x	166,97502 / 105,2	+	0,23808
.	+	0,14	x	147,3316 / 111	+	0,18582
.						==========
.						1,28012

K définitif : 1,2801
CRITERES TARIFAIRES
Localite sur point de fourniture : (BOUILLANTE,VIEUX HABITANTS),(VIEUX FORT,TROIS RIVIERES)

Localite sur point de fourniture *BOUILLANTE,VIEUX HABITANTS*

n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches							
Critère	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	1,2630	1,61677						

Localite sur point de fourniture *VIEUX FORT,TROIS RIVIERES*

n.r.= non assujetti à la redevance	Tranches							
Critère	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé	Prix de base	Prix actualisé
Valeur	n.r.	n.r.						

15.

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Garantir la performance de votre réseau

LISTE DES DONNEES NECESSAIRE A L'ETABLISSEMENT DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE SERVICE :

Description du contrat
CAGSC EAUX USEES
Délégation de service public
Début contrat : 1 janvier 2022 Fin contrat : 31 décembre 2022
D201.0 Estimation de la population desservie par le service public dans le périmètre du contrat : 3 954 hab

Caractéristiques techniques du service			
Libellé		2021	Commentaire
Données clientèle			
VP.068	Volume assujettis à l'assainissement	260 700	m³
VP.056	Nombre d'abonnés total	2 014	
P.207	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond solidarité	0	€
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux des usagers	0	
VP.124	Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	2 576	
Indicateurs de performance			
VP.046	Nombre de points noirs	1	cana DN200 face à l'ancien collège
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	2.6	
P.201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	-	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	52.9	Abonnés/km
VP.229	Ratio habitants par abonnés	2.0	Calcul
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées en % selon les informations en notre possession	0	%
Tarification de l'assainissement au 1er janvier de l'année N+1			
D204.0	**Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (N+1)**	**2,26**	**€TTC/m³**
Part communale et intercommunale			
VP.191	Montant annuel HT de la part fixe revenant à la collectivité sur la facture	36.00	€HT/an
	Consommation (part collectivité) : Prix au m³ HT de 0 à 120 m³	0.00	€HT/m³
VP.178	**Montant HT de la facture 120m³ revenant à la collectivité**	**36.00**	**€HT/120m³**
Part distributeur (délégataire)			
VP.190	Montant annuel HT de la part fixe revenant au délégataire sur la facture au 1er janvier de l'année N+1	0.00	€HT/an
	Prix au m³ HT de 0 à 120 m³ au 1er janvier de l'année N+1 revenant au délégataire	1.62	€HT/m³
VP.177	**Montant de la facture 120m³ revenant au délégataire**	**194.01**	**€HT/120m³**
Organismes publics			
VP.217	Agences de l'eau (redevance modernisation des réseaux)	0.30	€HTVA/m³
VP.218	Voies Navigables de France (VNF) Rejets	0.00	€HTVA/m³
VP.219	Autres taxes et redevances applicables sur le tarif (hors TVA)	0.00	€HTVA/m³

VP.213	Taux de TVA applicable sur l'ensemble de la facture	2.1	%
VP.179	**Montant total des taxes et redevances afférentes au service dans la facture 120m³**	**41.59**	**€TTC/120m³**
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année N (hors travaux)	631 200	€HT
	Montant total d'une facture 120m³ au 1er janvier de l'année N+1	**271.60**	**€TTC/120m³**

Réseau			
D202.0	**Nombre d'arrêtés d'autorisation de déversement**	**0**	unité
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux			
P202.2B	**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux**	**98**	/120
Partie A : plan des réseaux			
VP.250	Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées au 31/12	OUI	
VP.251	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	OUI	
Partie B : inventaire des réseaux			
VP.252	Existence d'un inventaire des réseaux	OUI	
VP.253	Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12	89.9%	
VP.254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux	OUI	
VP.255	Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec âge renseigné au 31/12	99.9%	
Partie C : autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux			
VP.256	Pourcentage de linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12	100.0%	
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes du réseau d'eaux usées	OUI	
VP.258	Existence et mise à jour annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	OUI	
VP.259	Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau	NON	
VP.260	Localisation et identification complète des interventions sur le réseau d'eaux usées	OUI	
VP.261	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau	NON	
VP.262	Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux et de renouvellement	OUI	
Consolidation			
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)	0.0	kml
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte séparatifs eaux usées (hors branchements)	38.1	kml
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements (kml)	38.1	kml
Taux de renouvellement des réseaux d'eaux usées			
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eaux usées en % selon les informations en notre possession	0	%
VP.140	Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)	0	Selon les informations en notre possession

Collecte			
Conformité de la collecte des effluents			
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	NR	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DDT.
VP.176	Charge entrante en DBO5	59	kg DBO5/j Le détail par installation est présenté ci-après
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel			
P255.3	**Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées**	**10**	
VP.158	Identification sur plan et visite de terrain pour localiser les points de rejet potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	NON	
VP.159	Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	NON	
VP.160	Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaitre les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	NON	
VP.161	Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet, suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 22 décembre 1994	NON	
VP.162	Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration	OUI	
VP.163	Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	NON	
VP.164	Evolution de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	NON	
VP.165	Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs d'orage	NON	
Epuration			
P204.3	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées	NR	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DEAL.
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	79%	Cet indicateur s'obtient auprès des services de la DEAL.
Boues			
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	26.4	tMS
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	
VP.208	Quantité totale de boues évacuées	26.4	tMS Le détail par installation est présenté ci-après
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	26.4	tMS Le détail par installation est présenté ci-après
VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5	237	Kg DBO5/J
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	11	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	14	

Données exploitation par installation			
	Station d'Epuration de FONTAINE CHAUDE (B)		
VP.176	Charge entrante en DBO5	17.1	Kg/j
VP.208	Boues évacuées en tMS	17.6	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	17.6	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	10	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	12	

Données exploitation par installation			
	Station d'Epuration du BOUCHU (V.H.)		
VP.176	Charge entrante en DBO5	42.3	Kg/j
VP.208	Boues évacuées en tMS	8.8	
VP.209	Tonnage total des boues admises par une filière conforme	8.8	
VP.210	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire conformes	1	
VP.211	Nombre de bilans sur 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance réglementaire	2	

Gestion financière			
VP.068	Volume facturé	260 700	m^3
VP.185	Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N)	682 130	€TTC
Action de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau			
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fond de solidarité (TVA exclue)	0	
Données CCSPL			
P251.1	Taux de débordements d'effluents chez les usagers	0	
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	79%	
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	NR	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
VP.182	Encours total de la dette	NR	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
VP.183	Epargne brute annuelle	NR	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	28%	
P258.1	Taux de réclamations / 1000 ab	0‰	
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	0	
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	NR	Cette donnée relève de la responsabilité de la collectivité
DC.195	Montant financier des travaux engagés	NR	Travaux SAUR + collectivité

DETAIL DE L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Libellé	Code SISPEA	Valeur	Note
PARTIE A			
Plan du réseau			
Existence d'un plan du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.250	OUI	10
Fréquence de mise à jour au moins annuelle des plans du réseau de collecte des eaux usées hors branchements	VP.251	OUI	5
Total Partie A :		**15**	
PARTIE B			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage			
Inventaire avec mention de la catégorie de l'ouvrage	VP.238	OUI	10
Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux d'eaux usées à partir d'une procédure formalisée pour les informations relatives aux tronçons de réseaux.	VP.240	OUI	
Informations structurelles	VP.253	89.9%	**3**
Linéaire de réseau eaux usées avec diamètre / matériau renseigné au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		34 220	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		38 071	
Connaissance de l'âge des canalisations	VP.255	99.9%	**15**
Linéaire de réseau eaux usées avec période de pose renseignée au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		38 033	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		38 071	
Total Partie B :		**28**	
PARTIE C			
Altimétrie des canalisations	VP.256	100.0%	**15**
Linéaire de réseau eaux usées avec altimétrie renseigné au 31/12		38 071	
Linéaire de réseau eaux usées au 31/12 (excepté les réseaux typés "eaux pluviales")		38 071	
Localisation complète de tous les ouvrages annexes du réseau d'eaux usées	VP.257	OUI	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques	VP.258	OUI	10
Mention du nombre de branchements pour chaque tronçon (entre 2 regards de visite) du réseau eaux usées)	VP.259	NON	0
Localisation et identification complète des interventions et travaux sur le réseau d'eaux usées	VP.260	OUI	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau d'eaux usées et récapitulatif des travaux réalisés à leur suite	VP.261	NON	0
Existence et mise en œuvre d'un plan pluri annuel de travaux	VP.262		10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		OUI	
Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement en eaux usées		OUI	
Total Partie C :		**55**	
VALEUR DE L'INDICE		**98**	